



Bulletin d'Informations Communales

Edito du Maire

Être dans l'esprit de Noël, c'est faire vivre une ambiance magique composée de multitudes de petites choses, d'intention, de moments de partage et d'ouverture vers l'autre.

L'esprit de Noël est propre à chacun, rythmé par nos souvenirs d'enfance, composés par des moments en famille vivant à travers nos traditions et nos valeurs. D'autres trouveront la magie de Noël dans la musique, la lecture, le cinéma, à travers un verre de vin chaud entre amis ou un sapin richement décoré et illuminé.

L'essentiel est que l'esprit de Noël réchauffe nos cœurs, allume des étincelles dans les yeux de nos enfants et nous invite à un moment d'introspection, de partage et de générosité.

Noël n'est pas toujours une période festive.

Pour les personnes seules ou une grande précarité, c'est un véritable moment de difficultés, alors ouvrons nos yeux et allons vers l'autre en leur apportant un peu de joie, de solidarité, soyons bienveillants et à l'écoute de l'autre.

Souvent, on revendique qu'il est essentiel de ne laisser personne sur la route. Je rajouterai aujourd'hui, comme demain ce vœu pieux, formulé, affirmé, mais oh combien difficile à tenir et renié à multiples reprises.

Cet esprit de charité a notamment été célébré par Charles Dickens dans son célèbre "Christmas Carol" publié le 17 décembre 1843. Ce récit, qui fut un "best-seller" à Londres, mais aussi à Paris et Boston prône des valeurs de charité, de bonheur familial, d'harmonie sociale et de solidarité incarnées par Bob Cratchit face à l'avare Scrooge.

L'isolement social, les contraintes de santé, les ruptures familiales ou autres accidents de la vie, la précarité ou l'absence de travail entraîne des situations difficiles, voire inextricables pour de nombreuses personnes.

Il est là, toujours facile d'affirmer que « chaque adulte responsable doit assumer ses responsabilités, que les Communes n'ont pas à faire ..., peut avoir un rôle de relais pour inviter les concitoyens qui en auraient le besoin à contacter les services sociaux, mais pas plus. ». Un des symboles forts chez les scouts et que le grand protège le petit, symbole imagé à travers le salut fraternel. Des nombreux organismes répondent avec des phrases claires et courtes, des mots simples, des tournures qui font mouche. Efficace, sans le moindre signe d'agacement ou de lassitude, pour affronter ensemble, avec fraternité, compréhension, écouté, disponibilité, avec foi et conviction.

Les gens ne sont pas dans la difficulté qu'à Noël, même si ces situations sont fortement mises en lumière, alors on n'attend pas Noël pour être solidaire en cette période afin d'ouvrir un avenir plus doux, positif, bienveillant et radieux.

Alors, que Noël nous apporte la paix, la sérénité, la joie, le partage et l'espérance d'un monde plus solidaire.

Bonnes fêtes de fins d'année à toutes et à tous.

Votre Maire

Guy SCHMITT



Sultz les Bains

N°323

L'ouverture du Contournement Ouest de Strasbourg

Le Contournement Ouest de Strasbourg (C.O.S.) est désormais ouvert, depuis le 17 décembre, il relie Innenheim à Vendenheim sans passage par Strasbourg.

Quelques chiffres marquants :

- 24 km d'autoroute en 2 x 2 voies,
- 120 ouvrages de transparence écologique (*passage de faunes*),
- 1 section couverte à Vendenheim,
- 2 viaducs à Ernolsheim / Bruche et Vendenheim,
- 22 communes concernées par le tracé,
- 553 millions d'euros d'investissement de Vinci.

Il faut savoir que le COS a pu voir le jour grâce à une Déclaration d'Utilité Publique (DUP) prononcée le 23 janvier 2008 soit un peu plus de 10 ans après que le tracé ait été arrêté par le Ministère en charge des transports.

Aujourd'hui, le nouvel enjeu pour la Commune de Sultz-les-Bains, est de voir son trafic de poids lourds considérablement réduit.



Documents ARCO5/Vinci



La Commune remet en avant l'engagement qu'avait prit le Président de la CEA, M. Frédéric BIERRY. Des discussions sont actuellement en cours à l'initiative de la Collectivité Européenne d'Alsace, via leurs Conseillers d'Alsace Mme Chantal JEAMPERT & M Philippe MEYER en concertation avec l'ensemble des Communes concernées.

Elections 2022

Élection	Prochain vote	Précédent vote	Durée du mandat
Présidentielles	Premier tour , le dimanche 10 avril 2022 Deuxième tour , le dimanche 24 avril 2022	Avril-mai 2017	5 ans
Législatives	Premier tour , le dimanche 12 juin 2022 Deuxième tour , le dimanche 19 juin 2022	Juin 2017	5 ans

Inscription liste électorale

Pour participer aux élections politiques, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions), ainsi que pour les personnes obtenant la nationalité française après 2018. Si vous vous trouvez dans une autre situation (déménagement, recouvrement de l'exercice du droit de vote, citoyen européen résidant en France...), vous devez faire la démarche de vous inscrire.

Plus d'informations : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N47>

Nous onnaître

Je me présente à ceux qui ne me connaissent pas encore, je m'appelle Stéphane SCHAAL, j'ai 41 ans, je suis marié et j'ai deux petits chihuahuas, Canthore et Lola.

Le 18 janvier prochain, cela fera 16 années que je suis en poste à la Mairie de Soultz-les-Bains et que je vous accueille quotidiennement.

Je suis originaire de la Commune de LIMERSHEIM (654 habitants), située non loin de la Commune d'Erstein, dont je suis également le Maire depuis mars 2014.



Documents remis

Depuis juillet 2020, je suis également Président de la Communauté des Communes du Canton d'Erstein (28 Communes, 48 571 habitants, 450 agents, 3ème Intercommunalité du Bas-Rhin après l'Eurométropole de Strasbourg et la Communauté d'Agglomération de Haguenau).

Avec ce nouveau mandat, j'ai dû réorganiser mon planning et mon temps de travail.

Aussi, je reste à votre disposition que tous les matins de la semaine. Je me ferais cependant un plaisir de vous accueillir avec mon binôme Corentin qui nous a rejoint en janvier 2021.

Belles fêtes de fin d'année à tous

Stéphane

tat ivil

GRANDS ANNIVERSAIRES

JANVIER

Monsieur **Lucien BELLER**

Né le 4 janvier 1938, fêtera ses 85 ans

Madame **Hélène JOST**,

Née le 9 janvier 1938, fêtera ses 84 ans

Madame **Gabrielle DUTEY**,

Née le 20 janvier 1939, fêtera ses 83 ans

FEVRIER

Madame **Geneviève LUSS**,

Née le 4 février 1931, fêtera ses 91 ans.

Madame **Candida RIBEIRO**,

Née le 14 février 1939, fêtera ses 83 ans

Monsieur **Cécile SALOMON**,

Né le 25 février 1938, fêtera ses 84 ans



NAISSANCES



Clémence DORIATH, née le 18 novembre 2021

de Nelly SCHELL & Michaël DORIATH

Gabriel EVAIN, né le 7 décembre 2021

de Tiphonie JOYET & Sébastien EVAIN

MARIAGE



Madame **Caroline CHAUVET** et **Jason SEGUI**,
Le 6 novembre 2021 à SOULTZ-LES-BAINS

DÉCÈS



Nathalie SCHOETTEL, le 29 novembre 2021

Les événements passés

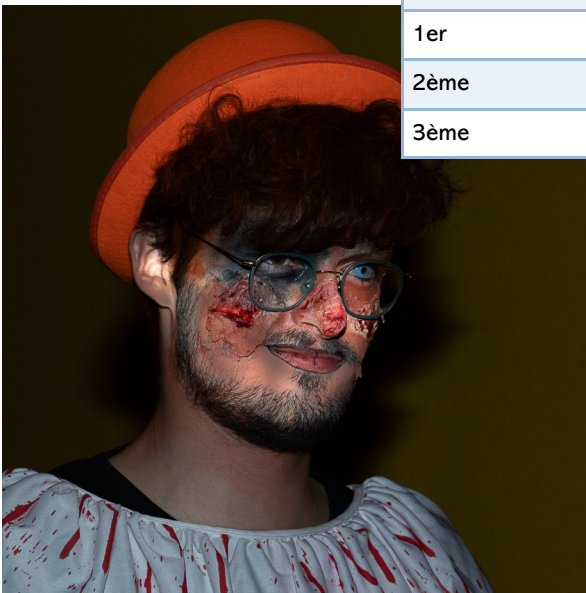
Halloween

Événement désormais bien inscrit dans le paysage Soultzois, Halloween a pu se tenir cette année le dimanche 31 octobre. Les enfants ont parcouru les rues du village à la quête de bonbons et friandises chez les habitants, puis ont tous convergé vers le Hall des Sports pour y déguster la traditionnelle soupe de courges ainsi qu'une petite restauration.



Liste des gagnants du concours de déguisement

	Maternelle	Elémentaire	Collège
1er	Anna FOND	Jena AFFOURI	Victor HEYBERGER
2ème	Aaroum LAAYOUNI	Stéphanos LEVENTIS	Lilly-Rose BOBE
3ème	Oriane IEKO	Evan PELLE/Emilie BRONNER	Marine VILLATTE



Nous profitons pour faire un appel aux bénévoles pour nous aider dans la confection de la soupe de courges l'année prochaine. Venez partager votre expérience et apprendre de nouvelles choses. Vous pouvez vous signaler en mairie.

La commémoration du 11 novembre

La commémoration de l'armistice 1918 s'est déroulée le jeudi 11 novembre sur le parvis de l'Eglise Saint Maurice. « Célébrer le 11 novembre, c'est fêter ce jour de 1918 où, enfin, ce conflit sanglant s'arrêtait, le jour où on voulait espérer que cette Première Guerre Mondiale serait bel et bien la dernière, car ce jour-là, on ne pouvait savoir qu'elle ne faisait que s'interrompre et que l'horreur allait recommencer, en pire, deux décennies à peine plus tard. » extrait du discours du Maire Guy SCHMITT.

La cérémonie a été suivie d'un verre de l'amitié en mairie.



Crédits : Daniel BRONNER

Les **E**venements passés

La Saint Martin

L'école et la future association des parents d'élèves, qui est cours de création, ont organisé une fête de la Saint Martin, le vendredi 12 novembre.

De tradition germanique, cette fête scolaire rassemble les enfants pour entonner de chansons et défiler dans les rues avec des lanternes, avant un repas au Hall des Sports.



Crédits : Thomas DELBET



Réouverture de la bibliothèque Conte de Noël

La bibliothèque a réouvert ses portes le mardi 16 novembre. En complément du prêt d'ouvrages, les animations habituelles ont pu recommencer comme l'heure du conte — tous les mardis soir à 17h15 — ou encore des bricolages (un bricolage de Noël a eu lieu le 8 décembre)

Le dimanche 19 décembre, l'équipe a invité la conteuse Annuka Nyyssönen pour qu'elle nous raconte son Noël. Elle a su embarquer son public dans la magie de Noël, enchaînant les histoires où petits et grands furent happés. Un beau moment partagé par une vingtaine de personnes.



Crédits : Claudia OBERNESSER

Paniers garnis pour nos aînés

Le contexte sanitaire n'étant pas favorable, la municipalité a à nouveau fait le choix cette année d'annuler le traditionnel repas de nos aînés, au profit de la création et de la remise en main propre de paniers garnis.

Ces paniers ont été constitués avec uniquement des produits locaux issus de nos commerçants : Ambiance Fleurie, les foies-gras Lucien Doriath, la boulangerie-pâtisserie Klugesherz, la Pharmacie, le Tabac Presse Gerbier-Aublanc, la cave du Roi Dagobert.

Une carte de vœux individuelle, créée et illustrée par les enfants de l'école est venue compléter ce panier.



Crédit : Michel WILT

Commission Technique

2021 a permis à notre équipe municipale de démarrer plusieurs chantiers principalement exécutés par Christian et Julien, notre personnel technique communal s'appuyant sur nos TIG (620 heures) et nos TNR (50 heures) qui ont également contribué fortement à la réalisation de nos objectifs.

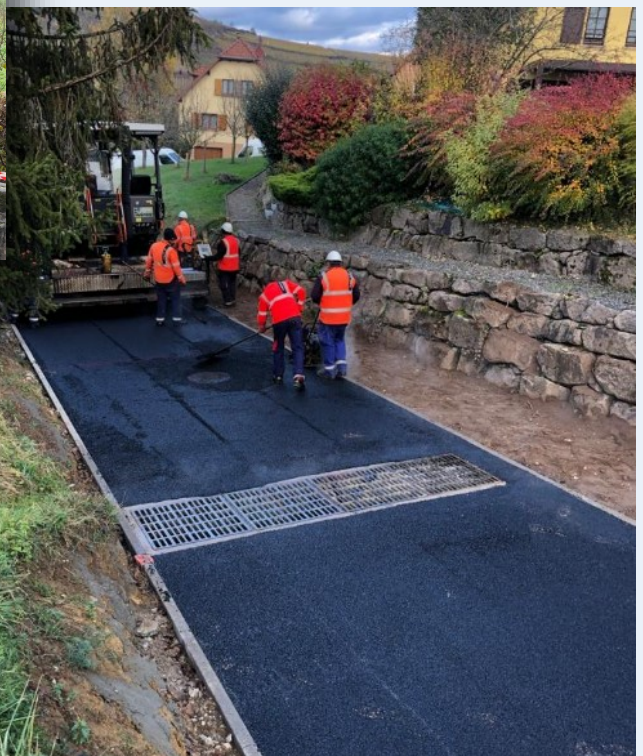
Merci aux volontaires qui nous ont permis ensemble de progresser plus rapidement dans nos chantiers les samedis, à ceux qui ont participé à nos animations communales et décorations de notre commune ainsi qu'à nos bibliothécaires bénévoles.



- Les mares et leurs abords Rue du Moulin et une mare au Holtzbrunne haut réalisé en collaboration avec le Conservatoire des Espaces Naturels Alsace et la Collectivité Européenne d'Alsace
- Les bassins d'orages au Holtzbrunne et au Kaltebrunne
- Les extérieurs de l'atelier communal avec désormais 13 boxes prêts à accueillir les stocks de matériel et matériaux. 7 autres supplémentaires seront réalisés en 2022.
- La continuité des travaux au sein de nos ateliers et pour la partie la plus visible la création un chien assis dans la partie logement ce qui permettra une surveillance efficace du stock de matériaux,
- La viabilisation des « Algeco » dans la cours des ateliers,

- L'aménagement de la rue de Strasbourg afin de réduire la vitesse des véhicules,
- Le dégagement de la façade avant de l'IR6 et la reprise de l'étanchéité du toit,
- Une nouvelle cabane à chèvres au Jesselsberg.
- Le prolongement de la Rue de la Chapelle pour accueillir la famille STEINMETZ.

2021 a également marqué par une coulée d'eau boueuse, le 24 juin, qui ont entraîné nettoyage de la chaussée, le curage des fossés et remise en état de nos chemins ruraux.



Crédits : Maire de Soultz-les-Bains

Administrativement, nous avons obtenus, principalement de la part de l'Etat, les subventions pour les travaux suivants qu'il conviendra de planifier techniquement et financièrement.



- 31 500 euros pour la rénovation thermique de l'école des Pins pour un montant de travaux estimé à 105 000 € HT.
- 11 396 euros pour le passage à des luminaires en LEDS pour un montant de travaux estimé 56 976.74 € HT. (2021-2022)
- 3 680 euros pour renouvellement du terrain multisports extérieur, à l'arrière du Hall des Sports pour un montant de travaux estimé à 18 401.75 € HT.
- 1 898 euros pour la réalisation des bassins d'orage pour un montant de travaux estimé à 9 488 € HT

2022 s'annonce tout aussi chargée en projets

L'école des Pins verra le renouvellement du revêtement du sol de la maternelle et de la salle d'éveil (40 000 €), le lancement de l'étude pour extension du Hall des Sports avec une mise aux normes thermiques du bâtiment et l'installation de l'association au Boum Cœur dans l'IR6.

En parallèle les travaux d'aménagements intérieurs des ateliers se poursuivent d'autant plus que la vente du « Spritzhuss » va induire rapidement le rapatriement du tracteur et du matériel entreposés à ce jour dans notre ancien dépôt d'incendie.

Des travaux vont également être lancés pour traiter la reprise des nids de poules présents sur nos voiries avant des projets plus conséquents tel le nouvel aménagement et l'amélioration de l'assainissement de la rue Saint Maurice.

L'opération cœur de village, dont le permis de construire est désormais accordé, va entrer dans une phase active avec en perspective les nouveaux locaux à l'usage de nos aînés et une réflexion sur la relocalisation du périscolaire, de plus en plus nécessaires entre le succès de cette structure et les différents projets de développement urbain sur notre ban communal.



NOEL A SOULTZ-LES-BAINS

La Municipalité a mis en place des illuminations de Noël réparties dans notre village (Mairie, Rue de Strasbourg, Rue de Molsheim, Ecole, Rue de Saverne)

Un grand merci aux propriétaires qui ont accepté l'accrochage des guirlandes à leur façade ou sur leur sapin.

Une illumination rehaussée par le sapin, implanté au carrefour, qui cette année provient du jardin de Madame DAESCHLER que je tiens à remercier au nom de la Commune.

La décoration de la Mairie a été effectuée cette année par Madame CHAUVET Marie-Paule. Merci au nom de la Municipalité pour cet aménagement au profit de tous les citoyens.

Dématérialisation – RAPPEL

Depuis 2016, de nombreuses démarches administratives sont proposées en ligne, permettant aux usagers d'accéder au service public de manière rapide et simplifiée, avec les mêmes garanties de réception et de prise en compte de leur dossier. **C'est le principe de saisine par voie électronique (SVE).**

Au 3 janvier 2022, la SVE s'appliquera aux demandes d'autorisations d'urbanisme (Permis de construire, d'aménager et de démolir, déclaration préalable et certificat d'urbanisme) avec la capacité pour toutes les communes de recevoir les demandes sous forme dématérialisée.

Dans le Bas-Rhin, 462 communes, dont Sultz-les-Bains, sont accompagnées par l'ATIP (l'Agence Territoriale d'Ingénierie Publique) pour mettre en place la dématérialisation des demandes d'autorisations d'urbanisme et proposer un téléservice performant au profit des particuliers comme des professionnels.

Grâce à la dématérialisation, vous pouvez désormais saisir et déposer toutes les pièces d'un dossier directement en ligne, à tout moment et où que vous soyez, dans le cadre d'une démarche simplifiée. Plus besoin d'imprimer vos demandes en de multiples exemplaires, d'envoyer des plis en recommandé avec accusé de réception ou de vous déplacer aux horaires d'ouverture de votre mairie : en déposant en ligne, vous réalisez des économies de papier, de frais d'envoi et de temps. Vous pouvez également suivre en ligne l'avancement du traitement de votre demande, accéder aux courriers de la mairie, etc. Une fois déposée, votre demande est instruite de façon dématérialisée pour assurer plus de fluidité et de réactivité dans son traitement.

Les services de votre commune restent vos interlocuteurs de proximité pour vous guider avant le dépôt de votre dossier, mais aussi pendant et après l'instruction de votre demande.

Pour accéder au téléservice et déposer votre demande, rendez-vous à l'adresse suivante : <https://appli.atip67.fr/guichet-unique>

Déclarations préalables et permis de construire

Demandeur	Objet	Adresse du demandeur	Date de la décision
Laurent SCHOCH	Création d'une clôture et portail en bois	6, rue de l'Eglise	A : 22/10/2021
Christelle BERST	Démolition d'un garage et d'une grange — 26, rue de Saverne	101, rue du Général de Gaulle 67310 Wasselonne	A : 24/11/2021
Christelle BERST	Construction d'une maison d'habitation — 26, rue de Saverne	101, rue du Général de Gaulle 67310 Wasselonne	A : 24/11/2021
France SOLAR	Pose de panneaux photovoltaïques — 15, rue de Molsheim	10, rue de l'Énergie 67720 Hoerdt	R : 02/12/2021
Olivier GERLINGER	Isolation extérieur et ravalement des façade	2, rue de l'Eglise	A : 07/12/2021



Crédit : Pixabay

Déneigement

L'hiver est de retour ! Cela rime avec froid, brouillard, pare-brise givré le matin mais également avec neige et verglas.

Les services de la Collectivité Européenne d'Alsace sont chargés de dégager les routes départementales (Rue de Molsheim, Rue de Saverne et Rue de Strasbourg), la Commune, assure, quant à elle, le déneigement des voies communales.



Crédit : Pixabay

C'est là qu'intervient l'un de nos ouvriers Communaux, Christian FARNER, qui à l'aide d'un tracteur équipé d'une lame de déneigement, arpentera les rues du village. Très tôt le matin, il sera présent pour rendre praticables les rues de notre village, notamment les secteurs pentus et les abords de l'école. Nous vous demandons d'être compréhensif et patient.

Nous vous rappelons que la compétence du Maire, en la matière, est d'assurer la sûreté et la commodité du passage sur les voies publiques.



Crédit : Commune de Sultz-les-Bains

En revanche, le déneigement des trottoirs et les accès aux propriétés incombent aux riverains [Code Général des Collectivités Territoriales (article L 2212-2 modifié par loi n°2008-1350 du 19 décembre 2008 - art. 21).

Par conséquent, **tout propriétaire est tenu de déblayer la neige ou de saler le plus rapidement possible devant sa propriété jusqu'au milieu de la chaussée.**

A cet effet, la commune met à votre disposition, dans chaque rue, au moins un bac contenant du sel de déneigement, dédié **uniquement** au déneigement des trottoirs et des rues. Notons qu'il y a en tout 30 bacs à sel.

Une attention particulière est demandée aux riverains des rues à fortes pentes (rue St Sébastien, rue des Vignes, rue de la Croix...)

Signalons enfin que le stationnement de véhicules sur la voie publique complique souvent les opérations de déneigement...

Pensez aussi à aider votre voisin, peut être moins valide ou plus âgé que vous.

SAINT SYLVESTRE - NOUVEL L'AN

Tous les ans, des accidents dus à l'utilisation de pétards font les faits divers dans la presse locale. A cette approche de fin d'année où l'utilisation des pétards est fréquente, nous tenons à vous rappeler la législation et vous sensibiliser sur les dangers qu'encourent nos enfants.

_ Les pétards et autres artifices sont **DANGEREUX !**

_ Toute blessure, même involontaire, d'une autre personne est une infraction pénale qui donne lieu à des peines d'amende ou d'emprisonnement.

_ Les pétards peuvent brûler les yeux, abîmer définitivement l'audition, provoquer des blessures graves et des lésions définitives (amputation, surdité, cécité).

_ Ils sont donc source de danger pour les utilisateurs mais aussi pour leur entourage (famille, amis, voisins, bébés, animaux...).



Crédit : Pixabay

Associations de Soultz-les-Bains, ces pages sont les vôtres.
Faites nous parvenir les informations, que vous souhaitez partager dans le BIC.



Un don du sang pour un don pour la vie avec l'Association du Don du Sang

Membre du bureau :

Présidente : Patricia BOULET
Secrétaire : Barbara BILGER
Trésorier : Jean-Pierre HENG

Date de création :

11 février 2005

Nombre d'adhérents :

16 membres



ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG

Raison d'être de l'association :

Organiser les collectes de sang à Soultz les Bains : préparation de la salle, accueil des donneurs et médecins, préparation des collations (repas, desserts), dans la joie et la bonne humeur !

Objectifs de l'association :

- provoquer, encourager et coordonner tous les efforts et toutes les initiatives tendant à développer le don du sang
- accueillir et examiner les vœux et les suggestions qui lui parviennent
- organiser toutes les récoltes en faveur de l'ensemble des activités ci-dessus définies



Vie de l'Association

Publics :

18 à 70 ans

Modalités d'animation :

Les collectes de sang assurées par l'EFS (Établissement Français du Sang) sont organisées 3 fois par an (mars, juillet et octobre).

Lieu d'accueil :

Hall des sports



Condition d'adhésion

Cotisation annuelle : Aucune

Fonctionnement (Manifestations annuelles)

- Collectes de sang (3 collectes par an)
- L'Opération Récup'Sapins au mois de janvier

Financement :

Dons et subvention de la commune



Prochaines collectes de sang à Soultz-les-Bains

- Mardi 8 mars 2022
- Mardi 5 juillet 2022
- Mardi 25 octobre 2022

Vous avez envie de rejoindre l'aventure avec nous, n'hésitez pas à venir à notre rencontre lors d'une prochaine collecte !

Documents remis

Des nouvelles du Jesselsberg

Un samedi de décembre les bénévoles du site du Conservatoire d' Espaces Naturels ont mis en place des panneaux informatifs tout autour du parc des chèvres du Rove.

Ces panneaux renseignent les promeneurs sur la méthode d'entretien choisie pour cet espace très pentu et accidenté : l'ECO – PATURAGE par un troupeau de chèvres rustiques. C'est une alternative douce à l'entretien mécanique, bien plus « destructeur » que les animaux qui sélectionnent ce qu'ils mangent.

Ils nous invitent aussi à adopter les bonnes attitudes pour préserver la tranquillité des chèvres qui « habitent » le parc de manière permanente.

Les bénévoles en ont profité pour entretenir la clôture électrifiée ; les 2 parcs s'étendant sur 7 hectares, cela représente pas mal de distance à parcourir et de mètres de fils à contrôler !



Détail du panneaux du Conservatoire d'Espaces Naturels Alsace



L'éco-pâturage est une méthode d'entretien des espaces naturels, alternative à l'entretien mécanique.

LES BONNES ATTITUDES

- Tenir les chiens en laisse
- Ne pas nourrir les animaux
- Ne pas entrer dans l'enclos
- Ne pas approcher les animaux
- Ne pas toucher les clôtures électrifiées



Ce site protégé est géré par le Conservatoire d'Espaces Naturels d'Alsace (CSA). Une convention de pâture avec un moutonnier permet la mise en œuvre d'un cahier des charges adapté.

La sauvegarde d'un paysage traditionnel

En broutant les jeunes pousses, les animaux empêchent les arbres et les arbustes de se développer, entretenant ainsi un paysage de pelouses à orchidées.

Des habitats écologiques pour la flore...

Ce mode de gestion est favorable à de nombreuses espèces adaptées au pâturage et devenues rares, comme l'Anémone pulsatille, l'Odontites jaune, l'Aster amelle, la Gentiane ciliée et de nombreuses orchidées.

... et pour la faune

Au contraire de la fauche qui homogénéise la strate verticale des pelouses de façon brutale, le pâturage va créer progressivement une diversité de micro-habitats favorables aux insectes.

NOS PARTENAIRES

Agence de l'Eau Rhin-Meuse

Commune de Sultz-les-Bains



COMPOSTEURS

Depuis le mois de juillet, la Commune vous incite encore plus à réduire vos déchets ménagers en achetant un composteur auprès du Select'OM. Le Conseil-Municipal accorde, suite à une délibération, une réduction de 13€ par composteur et par foyer.

Les déchets tels ; épluchures de fruits et légumes ; fruits ou légumes abîmés (il se peut même que, grâce aux pépins, vous retrouviez de nouveaux plants dans votre compost l'année suivante) ; coquilles d'œufs broyées ; marc de café ; sachets de thé s'ils ne sont pas en matière synthétique ; filtres en papier ; pain en petits morceaux ; tailles d'arbres et d'arbustes (pensez à les broyer) ; feuilles ; tonte par exemple.

Chaque geste compte pour la réduction des déchets.



Credit : Pixabay

Déchèteries

Trions toujours plus nos déchets, les déchèteries les plus proches, sont passées aux horaires d'hiver depuis le 31 octobre 2021.

- Marlenheim : Rue de l'Usine. Tél. : **03.88.33.56.12**

Horaires : Mardi de 13h30 à 17h00

Judi et Samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h

- Molsheim : 52 Route Industrielle de la Hardt. Tél. : **03.88.47.92.20**

Horaires : Mardi, Mercredi, Jeudi et Samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Prochaines collectes sélectives :
21/01 et 18/02

Select'om

Les déchèteries sont fermées les jours fériés et les après-midi des 24 et 31 décembre.

LES DANGERS DU MONOXYDE DE CARBONE

Chaque année, à l'approche de l'hiver, le monoxyde de carbone est responsable de plusieurs milliers d'intoxications dont une centaine de décès qui peuvent être prévenus par des gestes simples.

Qu'est-ce que le monoxyde de carbone ?

Invisible, inodore et non irritant, le monoxyde de carbone résulte d'une mauvaise combustion au sein d'un appareil ou d'un moteur à combustion, par exemple, fonctionnant au gaz, au bois, au charbon, à l'essence, au fuel ou encore à l'éthanol. Il se diffuse rapidement dans l'environnement. D'après Santé publique France, la grande majorité des intoxications au monoxyde de carbone a lieu au sein des habitats (86 %). Environ les trois quarts des intoxications accidentelles domestiques sont en lien avec une installation raccordée de type chaudière, poêle/radiateur ou chauffe-eau. Les autres intoxications sont liées à l'utilisation d'un appareil non raccordé comme un brasero/barbecue, un groupe électrogène ou un chauffage mobile d'appoint.

LES EFFETS D'UNE INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE

Le monoxyde de carbone (CO) **se diffuse très vite dans l'environnement et peut être mortel en moins d'une heure.** Le monoxyde de carbone est un gaz asphyxiant qui se fixe sur les globules rouges et les empêche de véhiculer correctement l'oxygène dans l'organisme. La gravité de l'intoxication dépend de la quantité de CO fixée par l'hémoglobine.

Les premiers symptômes et les plus fréquents sont des **maux de têtes, des nausées et des vomissements.**

Si ces symptômes sont observés chez plusieurs personnes dans une même pièce ou qu'ils disparaissent hors de cette pièce, cela peut être une intoxication au monoxyde de carbone.

Dans ce cas, il est nécessaire d'aérer, d'évacuer le lieu et d'appeler les urgences en composant le 15 ou le 18 (ou le 114 pour les personnes malentendantes).



Credit : Ministère de la Santé

DNA du 15 novembre 2021

SOULTZ-LES-BAINS

AAPPMA : les cannes remballées après une saison morose

Pêche de fin de saison ce dimanche à l'étang de Soultz-les-Bains. L'occasion pour les disciples de saint Pierre de faire le bilan après une année marquée par la crise sanitaire.

Climat morose aux abords de l'étang. Quelques pêcheurs taquinent encore la truite en cette fin de matinée dans la grisaille ambiante.

Cette pêche de clôture a démarré le jeudi 11 novembre avec l'immersion de 150 kilos de truites. Un dernier rassemblement agrémenté d'un sanglier à la broche qui s'est poursuivi ce dimanche ainsi que le dimanche 21 novembre histoire d'apporter une touche finale à cette saison qu'on préfère oublier.

De lourdes contraintes sanitaires

« En raison du Covid, cette



Avec la grisaille ambiante, on recherche un peu de convivialité dans le club house. Photo DNA/David GEISS

saison de pêche n'a démarré qu'en juin dernier », rappelle Jean-Claude Régin, président de l'AAPPMA. L'association s'est pliée aux contraintes sanitaires et a opté pour la jauge à 49 personnes. Autant dire qu'il n'y a pas eu grand monde cette année à l'étang. Un phénomène observé également chez les voisins de Marlenheim qui eux ont appliqué le pass sanitaire.

Second problème : la location du club house qui est habituellement une importante manne financière pour les associations de pêche. Les rassemblements étant limités, il y a eu peu d'événements privés et donc des rentrées d'argent en moins pour l'AAPPMA de Soultz-les-Bains.

Bref, autant dire que les pêcheurs ont un peu le moral en

berne. De plus, ils ne se font guère d'illusions pour l'avenir car la menace sanitaire reste bien présente et structurellement parlant, la relève n'est pas assurée : « On a du mal à trouver des jeunes », remarque encore Jean-Claude Régin qui derrière son masque ce dimanche affichait la mine des mauvais jours.

D.G

L'évolution préoccupante du contexte sanitaire a contraint de nombreux élus du territoire à annuler les fêtes de Noël des aînés en décembre, ainsi que les cérémonies de vœux en janvier.

Sur la trentaine de municipalités des régions de Molsheim et Obernai que nous avons sondées, près de 90 % ont annulé leur fête de Noël des seniors (70 ans et plus), institution communale de la période de l'aveugle. Pour la plupart d'entre elles, la décision a été prise ces quinze derniers jours au cœur de la cinquième vague de la pandémie.

Annulations en pagaille pour le Noël des aînés et les vœux des maires

À Soultz-les-Bains, « on fait un repas dans un restaurant habituellement » raconte le maire Guy Schmitt. « Là, ce n'était pas possible, il était hors de question de créer un cluster ». Les communes, qui ont annulé la fête de Noël ont privilégié des compensations gourmandes, sur la base de colis livrés à domicile ou à retirer en mairie.

DNA du 4 décembre 2021

En l'état, ce qui pose problème, ce n'est pas le discours des élus, c'est plutôt de manger un morceau et boire un coup ensuite, avec le retrait des masques. « Ce qui fait peur, c'est le vin d'honneur » abonde Guy Schmitt qui a annulé, cette semaine, la cérémonie prévue à Soultz. La majorité des municipalités, fortes de l'expérience de la crise, n'avaient pas engagé de frais.

La Commune de Soultz-les-Bains recherche toujours, via les Dernières Nouvelles d'Alsace, un correspondant local pour relayer les informations de notre village.

Plus d'informations au 03 88 49 70 60.

Bibliothèque

La BIBLIOTHEQUE DE SOULTZ LES BAINS vous accueille



HORAIRES :

Mardi : de 16h30 à 18h30

Mercredi : de 15h à 17h

Vendredi : de 17h30 à 19h30

Samedi : de 10h à 12h

L'heure du conte

★ ★ ★

Tous les mardis à la bibliothèque municipale de Soultz les Bains à 17h 15.

Des histoires pour les enfants dès 3 ans.

En décembre 2021 : Mardi : 21 et 28 décembre.

★ ★ ★

Inscription gratuite pour les enfants.



Veillez rapporter vos livres empruntés depuis l'an passé et découvrir de nouvelles lectures

Documents remis

Rugby à l'école :

Avec notre classe de CE2-CM1-CM2, tous les mardis après-midi, nous avons appris les règles du rugby.

Tout a commencé le mardi 7 septembre 2021. Nous avons traversé le village pour nous rendre au terrain qui se trouve à côté du Hall des Sports. Une fois arrivés, nous avons posé nos sacs et nous avons fait connaissance avec notre intervenant. Il s'appelle Florian RAT et c'est l'entraîneur de la section rugby du collège Henri Meck à Molsheim.



Il nous a expliqué quelques règles du rugby comme de ne pas faire de passes en avant, de ne pas se mettre en position de hors-jeu et comment marquer un essai... Mais à cause du Covid et du respect des règles sanitaires et pour éviter les blessures, nous n'avons pas appris les plaquages. Plutôt que de se plaquer, nous devons nous toucher avec les deux mains. Si la balle sort du terrain, il y a touche et il faut donner la balle à l'adversaire.

Nous avons également appris comment faire les passes en arrière et nous avons fait des petits jeux avec le ballon comme l'épervier et le loup, avant de réaliser plusieurs matchs. Lors de la dernière séance qui a eu lieu le mardi 19 octobre, nous avons participé à un mini-tournoi entre 6 équipes et, après la finale, nous nous sommes tous félicités.



La balle a une forme ovale pour que les joueurs ne sachent pas comment elle rebondit. Nous savons aussi que le rugby est né en 1823 en Angleterre dans une ville du nom de Rugby.

Tout au long de ces séances, des parents d'élèves nous accompagnaient. Nous voulons leur dire un grand merci.

Nous avons adoré le rugby et nous remercions Florian de nous avoir appris à connaître ce sport.

Les élèves du CE2-CM1-CM2.

A l'approche de Noël

Le lundi 6 décembre, le matin, avant que nous n'arrivions à l'école, Saint Nicolas est venu.

Nous étions ravis de voir en arrivant à l'école qu'il avait même rempli d'un petit Mannele nos petites boîtes qu'on avait préparé lui juste avant le week-end.



Merci Saint Nicolas, à l'année prochaine.

Ensuite, tous les élèves de l'école ont beaucoup travaillé pour préparer toutes les cartes pour les paniers de Noël du village.

Tous ont participé, soit au décor des cartes, soit à l'écriture pour les plus grands. Ce projet a beaucoup plu à tous les élèves.

Enfin, et suite aux conditions sanitaires qui se dégradent, nous avons dû annuler plusieurs manifestations, mais une chouette vidéo est prévue avec les chants de Noël, pour la venue du Père Noël le dernier jour d'école.

Document remis



C'était déjà Noël au périscolaire...mais pas que !!

Décembre est un des mois de l'année les plus attendu par les enfants, et pour cause : c'est le mois de Noël !

En plus des activités habituelles autour de jeux de société, jeux sportifs ou encore parcours de motricité, les enfants ont pu profiter de nombreuses animations qui avaient revêtu leurs plus belles parures de Noël. Des Bredeles à la confiture (faites maison avec les enfants) en passant par les « Spritzbredele » ou encore les mini pizzas, les enfants ont pu déguster leurs réalisations lors du temps de goûter après l'école, un moment ô combien important pour eux qui apprécient de se retrouver avec les copains pour refaire le plein de forces avant de se lancer dans la suite des activités.

Ce mois-ci a également été l'occasion de réaliser les décorations du sapin de Noël, des couronnes de l'Avent, mais également de s'initier à diverses activités telles que la linogravure, la reliure, le unihockey, un atelier graff, demandé par les enfants, ou encore fabrication de savons.



Mais puisque une image vaut mille mots, voici quelques photos pour partager avec vous un peu du quotidien des enfants au périscolaire.



Parole de Stagiaire - Rayen WENDLING

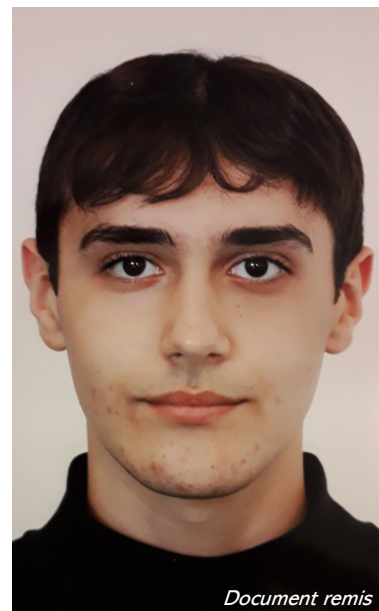
Actuellement en classe de troisième au sein du collège Nicolas COPERNIC à Duttlenheim. J'ai suivi un stage au sein de la Commune de Soultz-les-Bains entre le 6 et le 10 décembre 2021.

J'ai choisi une Mairie pour connaître les domaines de la comptabilité et de l'administration qui sont en liaison avec mes projets d'avenir. Je souhaite poursuivre mes études en comptabilité, ce stage m'a permis d'avoir un modèle de ce secteur.

Accueilli chaque matin chaleureusement par l'équipe communale, c'était un plaisir pour moi d'accomplir les travaux, qui m'étaient attribués.

J'ai participé à l'écrit du registre de réintégration, rédaction de différents courriers, paiement de factures et des salaires, archivage, classement numérique ou d'autres tâches diverses.

Cela était pour moi une très bonne expérience dans le monde professionnel et une découverte dans la vie de la commune.



Document remis

Récup'Sapins

Comme l'année précédente, l'Association Don du Sang de Soultz les Bains vous propose la crémation de votre sapin de Noël le samedi 15 janvier 2022 en échange d'1 euro. Vu le contexte sanitaire, nous ne pourrons vous accueillir pour le traditionnel vin chaud.

Vous avez la possibilité de le ramener ou nous vous proposons de venir le récupérer devant votre domicile à partir de 15h00. Pour cela il faut vous inscrire au préalable (avec le paiement de 1 euro) à la Mairie avant le mercredi 12 janvier 2022.

Toute l'équipe du Don du sang
vous souhaite de bonnes fêtes
de fin d'année.



Crédit : Pixabay

Vie paroissiale sacrements

La programme des messes sur la Communauté de Paroisse

Vendredi 24 Décembre : Vigile de la Nativité du Seigneur

- Messe pour les familles, à Wolxheim, à 17h30
- Messe du soir, à Avolsheim, à 18h30
- Messe du soir, à Ergersheim, à 18h30
- Messe de Minuit, à Osthoffen, à 00h00

Samedi 25 Décembre : La Nativité du Seigneur

- Messe du jour, à Soultz-les-Bains, à 10h00
- Messe du jour, à Ernolsheim-Bruche, à 10h00

Dimanche 26 Décembre : La Sainte Famille du Seigneur

- Messe de la fête, à Kolbsheim, à 08h45
- Messe de la fête patronale, à Wolxheim, à 10h00
- Messe de la fête, à Soultz-les-Bains, à 10h00

Pour plus d'information, contacter le bureau paroissial :
Tél. 03 88 96 00 69 / compar.edithstein@yahoo.fr

Chasse

La prochaine et dernière des battues « Gros Gibiers » est fixée aux **Dimanche 9 janvier 2022**

Nous vous remercions pour votre compréhension.

INFOS—Fête de fin d'année

Le secrétariat de la Mairie ainsi que le service technique seront en congés à partir du mercredi 22 décembre 2021 à midi et reprendront lundi 3 janvier 2022.

**Le Maire, ses Adjoints, le Conseil Municipal
et l'ensemble du personnel communal vous souhaitent
d'heureuses fêtes de fin d'année.**

**Que la nouvelle année 2022 qui se présente à notre porte
vous apporte la Santé, le Bonheur et la Prospérité**



Crédit : Pixabay

Aujourd'hui encore, notre agenda est toujours malmené par les décisions gouvernementales prises dans le cadre de la crise sanitaire.

Samedi 15 janvier 2022	17h00	Hall des Sports	Crémation des sapins
Samedi 29 janvier 2022	10h00 à 12h00	Bibliothèque	Animation « Jeux » pour les enfants Soupe aux jeux
Vendredi 4 février 2022	20h00	Mairie	Conseil Municipal



Joyeuses Fêtes !!



HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC DE LA MAIRIE

Du Lundi au Vendredi de 9h00 à 12h00
et le Mercredi de 14h00 à 17h00

Vous souhaitez un rendez-vous avec le Maire ou un Adjoint ? Nous vous invitons à prendre contact avec le secrétariat au 03 88 38 10 24.

Port du masque obligatoire en Mairie.

INFORMATIONS LÉGALES

Bulletin d'Informations Communales - n°323
Décembre 2021

Édité par la Mairie de Sultz les Bains
Directeur de la publication : Guy SCHMITT, Maire

Informations institutionnelles : www.sultz-les-bains.fr
Brèves / news : www.facebook.com/SultzLesBains